



Réf: Dossier N° 017264

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONST-LOT SARL » en abrégé « C.L. »

Siège social Abidjan, Songon, Mme Djo Gravier, lot 80, ilot 781

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021 reçus par Me, et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « CONST-LOT SARL » en abrégé « C.L. »

Objet: L'AVITAILLEMENT L'IMMOBILIER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- prise de participation dans • La toute société devant créée généralement, existante être et ou toute commerciales, opérations financières, industrielles, mobilières et immobilière. rapportant directement ou indirectement à se objet social pouvant faciliter l'extension ou en ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Dix Mille (50,000)F CFA chacune de en numéraires. numérotées de 1 100 intégralement souscrites à et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Songon, Mme Djo Gravier, lot 80, ilot 781

<u>Dirigeant(s)</u>: M OYIBO KOUAME RICHARD (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-03469 du 03/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°19492/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

